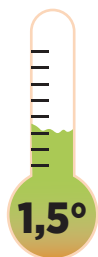


Manifeste pour la mise en place d'une Convention Citoyenne pour le Climat Auvergne-Rhône-Alpes



Pour éviter que notre climat ne s'emballé avec des conséquences dramatiques pour l'humanité, **selon le rapport du GIEC publié le 8 octobre 2018, le réchauffement climatique devrait être contenu à +1,5 °C au maximum.**



La région peut et doit jouer un rôle-clé dans les réponses locales à apporter aux défis climatiques et sociaux par son large volet de compétences. C'est pourquoi, **nous demandons que chaque candidat·e à la présidence du conseil régional s'engage à mettre en place une Convention Citoyenne pour le Climat en région Auvergne-Rhône-Alpes** sous la forme d'une assemblée citoyenne tirée au sort, accompagnée par la société civile (associations, syndicats, collectifs), qui doit être intégrée au comité de pilotage.

Nous proposons que les candidat·e-s, une fois élus et lors de la mise en place de la CCCR inscrivent dans le mandat de la CCCR, l'objectif de **réduire de 65% les émissions de gaz à effet de serre dans la région d'ici 2030**, pour que la région joue son rôle dans **le maintien du réchauffement global à 1,5°C par rapport à l'ère pré-industrielle**, et d'atteindre la neutralité carbone en 2040.

La Convention Citoyenne pour le Climat Auvergne-Rhône-Alpes émettra des préconisations, notamment sur les thématiques de l'agriculture, l'alimentation, la biodiversité, le transport, l'énergie, la pollution de l'air, la reconversion des emplois, la publicité, le bâtiment.

Nous attendons des candidats aux élections régionales après leur élection, l'engagement à transposer ces préconisations en délibérations adoptées par le Conseil régional, et ce dans le cadre d'une collaboration paritaire entre le comité de pilotage et les conseiller·ère-s régionaux·les. **Nous demandons que le conseil régional s'engage à réaliser, ou même dépasser l'objectif européen d'une baisse de 55% des émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030 par rapport au niveau de 1990.** En cas de désaccord entre le Comité de pilotage et le Conseil Régional, les propositions pourront alors aller jusqu'au référendum.



Nous souhaitons que cette CCCR soit organisée de façon décentralisée, par la mise en place de plusieurs conventions thématiques coordonnées entre elles et précédée d'une réflexion systémique.

Pour la mise en place de cette Convention, nous attendons des candidat·e-s à l'élection régionale, un engagement à s'appuyer sur le Collectif pour une Convention Citoyenne pour le Climat en Auvergne-Rhône-Alpes à l'initiative de cette démarche, et sur la note de cadrage réalisée par celui-ci au moment de la mise en place de la CCCR.



Tous les détails de nos propositions se retrouvent dans la note de cadrage disponible sur notre site <https://conventioncitoyenne-aura.fr/>.